

## RASED – présentation en conseil d'école –

Loubeyrat – 05.11.2025

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté : prévenir ou réduire les difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par l'enseignant de la classe (en classe, en APC).

Les membres du RASED : une psychologue de l'éducation nationale (Béatrice ROULLAUD), une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique (Charlaine CARIAT), une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante relationnelle (Célia COLLIN).

Le RASED est sollicité :

- ✓ pour des difficultés persistantes d'apprentissage
- ✓ pour des problèmes comportementaux
- ✓ pour une réflexion conjointe avec les enseignants (définition des adaptations pour la classe, formalisation des PPRE, lien avec les partenaires extérieurs et les familles, évaluations des compétences scolaires, sociales et intellectuelles, partage de ressources...)
- ✓ pour l'adaptation du projet de scolarité (maintiens, passages anticipés, orientation en classe spécialisée)
- ✓ pour l'accueil et la scolarisation des enfants en situation de handicap
- ✓ pour faire du lien avec les différents partenaires (dans et hors l'école).

Les objectifs et modalités d'intervention des différents membres du RASED sont à retrouver dans la plaquette de présentation du RASED, qui sera prochainement disponible après quelques mises à jour. **Les interventions** peuvent être auprès des élèves (individuel / groupe) ou sous forme d'échanges avec les enseignants, les familles. Une demande d'autorisation sera faite auprès de la famille pour une intervention de la psychologue ou de l'enseignante chargée de l'aide relationnelle. Une information sera faite à la famille pour une intervention de l'enseignante chargée de l'aide pédagogique.

Les demandes d'aide au RASED peuvent émaner des enseignants, des parents, des élèves. Les demandes sont examinées en concertation avec l'enseignant de la classe.

Le RASED est basé à l'école élémentaire de Chatel-Guyon : 04.73.86.03.04 (bureau de la psychologue)

Le fonctionnement du RASED : Les actions du RASED sont régies par une note de service rédigée par l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Riom-Combrailles, M Cheminal) et envoyée annuellement dans les écoles.

Celle-ci définit, pour la circonscription, les priorités, les modalités et les secteurs d'intervention (ADP : 12 écoles, Psychologue : 19 écoles, ADR : 50 écoles).

Financement du matériel du RASED (matériel pédagogique, tests psychométriques...) : budget d'**1,10€** par élève scolarisé dans la circonscription Riom Combrailles. La Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge finance pour les écoles de ses communes et gère les commandes de la circonscription. Les membres du RASED remercient la communauté de communes CSM pour le financement et la gestion des commandes.

Le RASED à l'école de Loubeyrat

Période 1 :

- évaluations nationales : lecture individuelle à haute voix (CE1-CM2)
- Evaluation individuelle de phonologie en CP
- Un atelier « coup de pouce » en lecture en CE1, en CE2
- Un atelier « coup de pouce » en phonologie en CP.

A ce jour, 5 demandes ont été faites au RASED :

- Enseignante aide pédagogique (séquence d'aide pédagogique / observation) : 4 élèves
- Enseignante aide relationnelle : 1 élève